



Accompagner la Vie Intime Affective et Sexuelle des personnes accompagnées -

Etablissements et services sociaux
et médico-sociaux

VIAS – VIE INTIME AFFECTIVE & SEXUELLE



Durée

2 jours – 14 heures

Public

Professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des **enfants, adolescents, adultes, personnes âgées,**

personnes en situation de handicap, de dépendance ou de vulnérabilité, en établissement, en service, en habitat accompagné ou au domicile.

Prérequis

Aucun.

Formation destinée aux professionnels accompagnant des personnes au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux afin de développer des pratiques respectueuses de la vie intime, affective et sexuelle, des droits, des choix et de l'autodétermination des personnes accompagnées.

Afin de favoriser le transfert des acquis, les participants sont invités à s'appuyer sur les situations et questionnements rencontrés dans leur pratique professionnelle.

Objectifs

- ξ Comprendre les différentes dimensions de la vie intime, affective et sexuelle et leurs enjeux dans l'accompagnement.
- ξ Identifier les droits des personnes accompagnées et les principaux repères juridiques, éthiques et professionnels relatifs à la VIAS.
- ξ Prendre en compte l'autodétermination et le consentement dans les pratiques d'accompagnement.
- ξ Identifier l'influence des représentations personnelles, professionnelles et institutionnelles sur les pratiques.
- ξ Adopter une posture professionnelle adaptée face aux demandes et situations relatives à la VIAS.
- ξ Analyser une situation en tenant compte des droits, des choix, de la vulnérabilité et de l'environnement de la personne.
- ξ Repérer les situations de non-consentement, de vulnérabilité ou de violences.
- ξ Mettre en œuvre une conduite professionnelle adaptée et mobiliser les ressources nécessaires.

Contenu

Comprendre la vie intime, affective et sexuelle

- ξ Définition et différentes dimensions de la VIAS.
- ξ Intimité, vie privée, affectivité, relations et sexualité.
- ξ VIAS et parcours de vie.
- ξ Prise en compte de l'âge, du handicap, de la dépendance et des capacités de compréhension et de communication.
- ξ Représentations personnelles, sociales et professionnelles.

Respecter les droits, les choix et l'autodétermination

- ξ Droits fondamentaux des personnes accompagnées.
- ξ Respect de l'intimité et de la vie privée.
- ξ Liberté de choix et autodétermination.

AMN Conseil et Formation
20 Bis rue Joseph Rainard - 13200 Arles

N°SIRET : 879 741 387 00036 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DREETS PACA - Enregistrée DPC sous le N° : 99BB
contact@amncf.com - 04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr

- ξ Principaux repères juridiques, éthiques et professionnels.
- ξ Articulation entre droits, accompagnement et protection.

Comprendre et accompagner le consentement

- ξ Caractéristiques du consentement.
- ξ Expression du consentement et du non-consentement.
- ξ Facteurs de vulnérabilité.
- ξ Compréhension, discernement et expression de la volonté.
- ξ Accompagnement à la décision.
- ξ Situations complexes et questionnement éthique.

Adopter une posture professionnelle adaptée

- ξ Juste positionnement professionnel.
- ξ Accueil d'une demande, d'une confiance ou d'un questionnement.
- ξ Communication adaptée.
- ξ Respect de l'intimité dans les actes d'accompagnement.
- ξ Limites de l'intervention professionnelle.
- ξ Prise en compte des spécificités de l'établissement, du service et du domicile.

Prévenir et repérer les situations de violence

- ξ Violences sexistes et sexuelles.
- ξ Violences conjugales, intrafamiliales et institutionnelles.
- ξ Situations d'emprise, d'exploitation et de vulnérabilité.
- ξ Signaux d'alerte.
- ξ Accueil de la parole.
- ξ Prévention et protection des personnes.

Agir, orienter et travailler en équipe

- ξ Analyse d'une situation VIAS.
- ξ Conduites professionnelles adaptées.
- ξ Transmission et partage des informations.
- ξ Procédures d'alerte, de protection et de signalement.
- ξ Travail en équipe et réflexion collective.
- ξ Identification des personnes ressources et partenaires spécialisés.
- ξ Réseau INTIMAGIR et ressources territoriales.



Méthode et outils

La formation s'appuie sur une pédagogie active et participative alternant apports théoriques, juridiques et éthiques ciblés, échanges de pratiques, questionnement des représentations, études de cas, analyses de situations professionnelles et mises en situation. Les situations proposées sont adaptées aux différents contextes d'accompagnement : enfance et adolescence, handicap, personnes âgées, établissement, service et domicile.

Mode de validation

Un positionnement initial permet d'identifier les connaissances, représentations et attentes des participants. Les acquis sont évalués tout au long de la formation au travers des échanges, études de cas, analyses de situations et mises en situation. Une évaluation finale permet d'apprécier la capacité du participant à analyser une situation relative à la VIAS et à proposer une conduite professionnelle adaptée. Une attestation d'assiduité et de fin de formation est délivrée par AMN Conseil et Formation aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux évaluations.

Accessibilité et handicap

AMN Conseil et Formation est pleinement engagé dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque besoin et mettre en place, autant que possible, les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles nécessaires

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur disposant d'une expertise dans les secteurs sanitaire, social et médico-social et maîtrisant les enjeux relatifs à la vie intime, affective et sexuelle, aux droits des personnes accompagnées, au consentement, à l'autodétermination et à la prévention des violences.

Modalités de la formation

Durée : 14 heures réparties sur 2 jours.

La formation peut être organisée **en présentiel ou à distance en classe virtuelle synchrone.**

Les journées peuvent être organisées de manière consécutive ou non consécutive.

En distanciel, les activités pédagogiques sont adaptées afin de préserver la dimension interactive : travaux collaboratifs, études de cas, analyses de situations et mises en situation.

Effectif : jusqu'à 12 participants par session.

J1 - Matin 9h00-12h30 - Comprendre la VIAS et les droits des personnes accompagnées

Identifier les différentes dimensions de la VIAS et les repères nécessaires à un accompagnement respectueux des droits

- ξ Identifier les objectifs et modalités de la formation.
- ξ Recueillir les attentes et représentations des participants.
- ξ Définir la vie intime, affective et sexuelle.
- ξ Situer la VIAS dans le parcours de vie.
- ξ Identifier les besoins affectifs, relationnels et sexuels.
- ξ Questionner les représentations personnelles et professionnelles.
- ξ Identifier les droits fondamentaux des personnes accompagnées.
- ξ Situer le droit à l'intimité et à la vie privée.
- ξ Comprendre les notions de liberté de choix et d'autodétermination.
- ξ Identifier les principaux repères juridiques, éthiques et professionnels.

J1 - Après-midi 13h30-17h00 - Accompagner le consentement et l'autodétermination

Prendre en compte l'expression des choix et du consentement dans les situations d'accompagnement

- ξ Définir les caractéristiques du consentement.
- ξ Identifier les manifestations du consentement et du non-consentement.
- ξ Repérer les facteurs pouvant complexifier son expression.
- ξ Prendre en compte les capacités de compréhension et de communication.
- ξ Distinguer capacité juridique, compréhension et expression de la volonté.
- ξ Accompagner l'expression des choix.
- ξ Articuler liberté, vulnérabilité et protection.
- ξ Analyser des situations complexes.
- ξ Mobiliser une réflexion éthique dans la prise de décision.

J2 - Matin 9h00-12h30 - Adopter une posture professionnelle et prévenir les violences

Adapter sa posture et repérer les situations nécessitant une vigilance ou une protection

- ξ Identifier les limites et responsabilités professionnelles.
- ξ Adopter une posture d'écoute adaptée.
- ξ Accueillir une demande, une confiance ou une sollicitation.
- ξ Respecter l'intimité dans les actes d'accompagnement.
- ξ Identifier les spécificités liées au contexte d'intervention.
- ξ Repérer les principales formes de violences.
- ξ Identifier les facteurs de vulnérabilité.
- ξ Repérer les signaux d'alerte.
- ξ Accueillir la parole d'une personne.
- ξ Identifier les situations nécessitant une protection.

J2 - Après-midi 13h30-17h00 - Analyser les situations et agir professionnellement

Mobiliser les acquis de la formation pour construire une réponse adaptée aux situations rencontrées

- ξ Analyser une situation relative à la VIAS.

- ξ Distinguer faits, représentations et interprétations.
- ξ Identifier les droits et choix de la personne.
- ξ Analyser la question du consentement.
- ξ Identifier les risques et ressources disponibles.
- ξ Définir une conduite professionnelle adaptée.
- ξ Identifier les modalités de transmission et de partage d'informations.
- ξ Repérer les procédures d'alerte, de protection ou de signalement.
- ξ Mobiliser les ressources internes et externes.
- ξ Identifier les partenaires spécialisés et le réseau INTIMAGIR.
- ξ Construire collectivement des réponses à partir de situations professionnelles.
- ξ Identifier les acquis transférables dans sa pratique.
- ξ Réaliser le bilan individuel et collectif de la formation.